
NÓBREGA, Álvaro. — *Guiné-Bissau : Um caso de democratização difícil (1998-2008)*

Gérald Gaillard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/22043>
DOI : 10.4000/etudesafriaines.22043
ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2018
Pagination : 262-266
ISBN : 978-2-7132-2741-7
ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Gérald Gaillard, « NÓBREGA, Álvaro. — *Guiné-Bissau : Um caso de democratização difícil (1998-2008)* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 229 | 2018, mis en ligne le 15 mars 2018, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/22043> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.22043>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

© Cahiers d'Études africaines

NÓBREGA, Álvaro. — *Guiné-Bissau : Um caso de democratização difícil (1998-2008)*

Gérald Gaillard

RÉFÉRENCE

NÓBREGA, Álvaro. — *Guiné-Bissau : Um caso de democratização difícil (1998-2008)*. Lisbonne, Instituto Superior de Ciências Sociais e Políticas (« Estudos Políticoas e sociais »), Universidad do Lisboa, 2015, 190 p., bibl., index.

- 1 Professeur à l'Institut Superior de Ciências Sociais e Políticas de l'Université de Lisboa (ISCSP), l'auteur est sans doute l'un des deux ou trois meilleurs spécialistes non originaires de la Guinée Bissau sur lequel, à la suite de quelques articles, il avait publié *A luta pelo poder na Guiné-Bissau* dont nous avons rendu compte pour le *Journal des africanistes*¹.
- 2 On retrouve dans *Um caso de democratização difícil*, les défauts et qualités de *A luta pelo poder*. Pour les premiers, notons l'oubli du poids des influences étrangères pourtant déterminantes dans la vie des sommets politiques bissau-guinéens (la rivalité franco-lusophone permanente, l'aide chinoise, le poids de l'Angola et de l'Union européenne ou les liens entre politiques, sur la période traitée par l'auteur du livre, avec la Libye de Kadhafi et les puissances arabes). L'oubli du monde des affaires — un petit monde bien réel (tournant autour du cajou, de la bauxite, du pétrole, du phosphate, des droits de pêches, du commerce et du trafic de riz...) — et celui de certains services étatiques (par exemple, la douane). Autre défaut : bien que Nóbrega cherche manifestement à rompre avec un culturalisme non anhistorique, en l'absence d'autre principe explicatif aux dynamiques, ce culturalisme reste néanmoins le seul retenu par l'auteur, bien qu'il soit sous-jacent à ses propos. Pour les qualités, saluons la reconnaissance d'une dette à l'égard des travaux coloniaux, plutôt que des considérations attendues sur leur racisme

et mauvaise qualité, et la nostalgie qui protège certains chercheurs portugais des modes et de la censure du politiquement correct². Ils produisent ainsi des travaux et tiennent des propos tout à fait singuliers, comme c'est le cas de Nóbrega enquêtant sur la Guinée Bissau depuis 1998.

- 3 Le livre s'ouvre sur deux pages d'une préface de Tchernó Djalo (fondateur de l'Universidade Amílcar Cabral, ex-ministre de l'Éducation, et conseiller du Président lorsque le livre est sorti). Deux pages de remerciements s'ensuivent puis trois parties. La première partie intitulée « Democracia observante e democracia observada » (dont la traduction qui me semblerait la plus proche serait : « démocratie pieuse et démocratie observée ») au contenu prescriptif (la démocratie c'est... et la Guinée Bissau dysfonctionne). La deuxième partie, « La transition démocratique en Afrique » (trois sections), brasse les déclarations et les positions de théoriciens du politique et de grands *leaders* africains, en donnant la chronologie des conférences, et en dressant l'historique de l'avènement des démocraties africaines³. Ces quelques pages sont intéressantes par les références qu'elles livrent et le résumé informé qu'elles proposent. Notons que cette partie se termine de manière inattendue puisque l'auteur s'y demande, en guise d'appel, si des *leaders* africains n'expérimenteraient pas à l'écart de la démocratie libérale de nouveaux chemins alors même que c'est le mode d'exercice du politique qu'il promeut tout au long de l'ouvrage (en déplorant que la Guinée Bissau « n'y arrive pas »).
- 4 La troisième partie, « État et démocratie en Guinée-Bissau » (pp. 35-167), comporte onze sections. Une conclusion ferme le texte et après une série d'appendices, suivent douze pages de bibliographie. En revanche, les références les plus utiles se trouvent dans les notes de bas de page : ainsi, par exemple, un entretien avec Luis Cabral – dont on aimerait une publication non corrigée de la transcription ou encore un rapport de la mission de l'ONU sur les régions libérées. C'est par ce rapport d'avril 1972 que l'auteur ouvre une histoire politique qui a l'intérêt de rapporter le point de vue portugais dont l'auteur connaît les textes à peu près ignorés jusqu'ici. La substitution des anciens *regulos* dans les zones libérées a donné lieu à quelques textes, donc rien de nouveau sur ce point. En revanche, l'auteur affirme que les « Comités de tabanca » assurant le pouvoir, n'étaient en rien le début d'une administration étatique, même en construction. Ce point central pour l'histoire du pays, mériterait d'être approfondi à la lumière d'autres expériences historiques. P. Bourdieu dans ses cours publiés *Sur l'État*⁴ y développait l'idée ancienne d'une continuité de la tenue de l'État par la noblesse de robe (noblesse d'État) qui s'épanouit après la Révolution de 1789. Les révolutions soviétique, chinoise, cubaine, ou même celle du Comité français de Libération nationale, sont autant de cas où se pose la question de deux structures parallèles et groupes hétérogènes gérant l'État. Toujours selon l'auteur, le mouvement de réajustement de 1980 a cassé les processus de modernisation et d'industrialisation lancés après l'indépendance (pour ce que j'en sais, notamment grâce à l'aide majeure de la Suède et de Cuba). Il n'étaye pas son affirmation qui reste gratuite. « Les luttes de pouvoir ramènent les pouvoirs traditionnels au pouvoir au niveau villageois » (p. 42, ma traduction). Il allègue périodiquement une absence de sentiment de citoyenneté (l'impôt perçu comme une amende, p. 46) pour ensuite aborder la question de la Casamance et de la frontière, avant de clore une première section sur le recensement des richesses potentielles⁵.

- 5 Je crois deviner que l'auteur entend par l'expression « *autenticidade do poder* », ce que l'on nomme généralement « légitimité du pouvoir ». C'est son absence qui expliquerait bien des comportements allant de la perméabilité des agents de l'État à la corruption et le manque d'une éthique dans l'administration (p. 63) et un sentiment d'obligation morale de la part des acteurs commerciaux à respecter les contrats (50 % des procès devant les tribunaux, p. 59). Ce point mériterait un important développement. On trouve aussi des affirmations surprenantes : « les gouvernements de Francisco Fadul ou de Carlos Gomes Junior sont ainsi désignés comme « de qualité au-dessus de la moyenne » (p. 62) ou encore que « le Sénégal est à deux doigts de réaliser son vieux rêve d'annexion de la Guinée Bissau » (p. 64).
- 6 Ces choses étant dites, la longue section consacrée aux « Élités politiques de la Guinée Bissau » (pp. 61-104) fait toute la richesse du livre. L'auteur a eu accès et a exploité les « fiches des curriculum des députés de l'Assemblée nationale populaire » de trois législatures (1994-1999, 1999-2004, 2004-2008) : âges, sexes⁶, partis, résidence, présence de la fonction publique, niveau scolaire général (de l'enseignement primaire au doctorat), type de formation (agronomie, droit, comptabilité, etc.) et pays de formation⁷. Ces données sont également recoupées avec celles concernant les appartenances aux quatre partis représentés. Les données restent malheureusement trop partielles pour être définitives, mais sont néanmoins intéressantes. Ainsi sur 210 députés, seuls 5 n'ont suivi qu'un enseignement coranique (p. 87) alors que la population compte environ 35 % de musulmans dont la plupart se sont contentés de ce type d'enseignement, notamment lorsqu'ils étaient commerçants. On aurait donc aimé des tableaux croisant, par exemple, formation et identité religieuse au sein du groupe des commerçants, majoritaire au sein de l'Assemblée. On note encore le fait extraordinaire que sur 274 députés, 139 sont célibataires, 101 légalement mariés, 27 traditionnellement mariés et seulement 4 divorcés et 4 veufs. Un tel résultat interroge, car, et à moins d'une erreur, la Guinée-Bissau est probablement le seul pays du monde à présenter une telle configuration. Le tableau qui m'a cependant le plus intéressé porte sur la distribution des députés par profession : sur 272 députés, 44 sont « commerçants », 40 « professeurs », 18 « travailleurs de la fonction publique », 3 sont des « religieux islamiques », 5 sont des « militaires » ; si aucun n'est « médecin », il y a 4 « avocats » et 4 « juristes ». L'auteur a dû se contenter des indications présentes sur les fiches, c'est dommage puisque la catégorie de « commerçant » recouvre des réalités très différentes. Il aurait été souhaitable que l'auteur dépasse ce niveau de recensement par un travail d'enquête ethnographique. Il est cependant fort intéressant de comparer ces tableaux avec ce que l'on sait des 577 députés de l'Assemblée nationale française, par exemple. Derrière le ridicule découpage en catégories socioprofessionnelles, on sait que les fonctionnaires, médecins et avocats y sont assez nombreux mais que dans l'Assemblée de 2012, les 12,5 % d'ouvriers de la population française n'avaient aucun représentant. Il faudrait comparer ce qui est comparable et ce n'est pas exactement le cas, mais soulignons la diversité de la distribution professionnelle des députés du tableau (p. 83) qui indique 1 psychologue, 1 architecte, 1 philosophe, 2 vétérinaires, 2 employés de banque, 2 électriciens, 2 mécaniciens, 4 charpentiers, 11 infirmiers, mais seulement 8 agriculteurs (quand le secteur représente plus de la moitié de la population). L'intéressant est qu'il s'agit d'une Assemblée nationale qui – à mon avis – reflète la base de la population⁸. J'imagine que l'ethnographie montrerait que les paysans ont élu l'infirmier ou le professeur du coin, plutôt qu'un des leurs, rattaché à tel ou tel lignage et n'ayant au maximum que quelques années d'études primaires. On

aurait donc là une représentation presque juste de la Nation et, dans tous les cas, une représentation professionnelle plus équitable que dans l'exemple français. Parce qu'il exprime toutes les couches de la population, le parlement bissau-guinéen serait en ce sens un parlement fortement démocratique. Même s'il est possible qu'il s'agisse « d'hommes » de paille (ce que Nóbrega ne dit pas et à propos de quoi il faudrait enquêter), quel est au monde le parlement pouvant s'enorgueillir de compter deux domestiques ? Aucun. Un tel tableau démontrerait, même dans son imperfection, qu'il nous faut délier le principe de la démocratie parlementaire abstraite d'avec la stabilité politique. La représentativité démocratique qui reflète le peuple, une assemblée nationale, ne serait en rien garant d'un État politiquement stable. Ce serait même plutôt le contraire si l'on en croît l'exemple de la Guinée Bissau. C'est ici ouvrir à un autre questionnement que celui des « difficultés que représente la construction de la démocratie » ou l'analyse des obstacles qui « entravent une démocratisation normale du pays » ou à « l'implantation de la démocratie en Guinée ? ». Je ne citerai aucun nom, mais enquêtant sur le terrain et m'informant du passé proche, j'avais pu constater l'irréalité factuelle de certains textes militants à prétention pourtant scientifique ayant substitué les textes de propagande à de l'observation.

- 7 Le travail empirique de Nóbrega ouvre et appelle au renouveau d'une sociologie politique de la Guinée Bissau. Une sociologie que ne produiront pas, ni les plus âgés (Philip Havick, Lars Rudebeck, Patrick Chabal ou notre ami Joshua Forrest, etc.) ni la génération de chercheurs qui leur ont succédé mais uniquement de rares doctorants, prêts à un fastidieux travail de mineur et à de longues et véritables enquêtes de terrain. Nous les espérons.
- 8 Signalons enfin que les sections qui suivent et qui portent sur le principe de fragmentation des partis, la justice et les droits de l'homme, la liberté d'expression, etc. restent attachantes par les anecdotes et les faits minuscules qui y sont rapportés.

NOTES

1. A. NÓBREGA, *A luta pelo poder na Guiné-Bissau*, Lisbonne, Instituto Superior de Ciências Sociais e Políticas, 2003. Voir aussi G. GAILLARD-STARZMANN, « Nóbrega, Alvaro, 2003, A luta pelo poder na Guiné Bissau », *Journal des africanistes*, <<http://africanistes.revues.org/628>>.
2. Qui à l'inverse imprègne l'ouvrage de J. KNÖRR & C. KOHL (eds.), *The Upper Guinea Coast in Global Perspective*, New York, Berghahn Books, 2016, dont nous rendrons compte dans une prochaine livraison des *Cahiers*.
3. En nous rappelant, en passant, un temps où dans un livre, fruit d'une thèse de troisième cycle effectuée sous la direction de G. Balandier, I. Wallerstein justifiait le parti unique comme mode de gouvernement : I. WALLERSTEIN, *Africa: The Politics of Independance*, New York, Vintage Book, 1961, p. 163.

4. P. CHAMPAGNE, R. LENOIR, F. POUPEAU & M.-C. RIVIÈRE (dir.), P. BOURDIEU, *Sur l'État : Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Éditions du Seuil [« Raisons d'agir »], 2012), à partir des notes de cours de Pierre Bourdieu et à l'occasion du dixième anniversaire de son décès.
5. Je regrette que l'auteur mentionne le financement de la construction des ponts de S. Domingos et Joao Landin par l'Union européenne sans pour autant indiquer de dates et, surtout, sans remarquer que ce désenclavement ait pour effet immédiat de mettre fin à l'existence des forêts bissauguinéennes dont le bois part pour le Sénégal.
6. 28 femmes sur 277 députés ! Mais remarquons que cela représente 10,1 %, ce qui correspond au pourcentage de l'Assemblée française de 1997.
7. Sur 72 députés dotés d'une formation supérieure, 18 diplômés en URSS, 16 au Portugal, 6 en France, la RDA n'en aurait finalement formé qu'un seul et Cuba, comme la Yougoslavie, 4 chacun. Fait majeur : aucun député n'a été formé aux États-Unis ou en Grande-Bretagne sur la période considérée, un fait qu'il serait important de suivre si l'on pense à la composition de beaucoup des Assemblées africaines.
8. J'ai le souvenir d'amis (par ailleurs progressifs) déplorant et se révoltant contre le fait qu'une partie des députés soient analphabètes.